

DEC150291DR20

Décision portant nomination de Mme Sandra DEVAUCHELLE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte 7271, intitulée laboratoire d'Information Signaux et Systèmes de Sophia Antipolis (I3S).

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° 122743DSI du 05/01/2012 portant renouvellement de l'unité mixte n°7271 intitulée laboratoire d'Information Signaux et Systèmes de Sophia Antipolis (I3S) et nommant M. Michel RIVEILL en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 06 septembre 2013 ;

Considérant que Mme Sandra DEVAUCHELLE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le Bureau de la formation Permanente du CNRS Délégation régionale côte d'Azur du 20 mai 2014 au 27 mai 2014,

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Sandra DEVAUCHELLE, Assistante Ingénieur, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°7271 intitulée laboratoire I3S, à compter du 1er juin 2014.

Mme Sandra DEVAUCHELLE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Sandra DEVAUCHELLE est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Sophia Antipolis, le

Le directeur de l'unité
Michel RIVEILL

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Béatrice SAINT-CRICQ

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)